

Dossier de presse

Nantes, le 22 mai 2023

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

CONTACTS PRESSE

Hôtel du Département
3, quai Ceineray
CS94109 – 44041 Nantes cedex 1
loire-atlantique.fr

service.presse@loire-atlantique.fr – 02 40 99 11 13
Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45
Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61
Nolwenn Lijeour : 02 40 99 16 68

Loire
Atlantique

Sur le site du Grand T à Nantes

Nouveau pôle départemental du spectacle vivant : le chantier avance

Point d'étape sur le chantier à l'occasion d'une visite du chantier le 22 mai 2023 en présence de **Michel Ménard**, président du Département de Loire-Atlantique, **Dominique Poirout**, vice-présidente culture et patrimoine au Département, **Marc Le Bourhis**, Directeur Régional des Affaires Culturelles DRAC Pays de la Loire, **Alexandre Thebault**, Conseiller régional délégué à la culture et au patrimoine à la Région des Pays de la Loire, de l'architecte **Mathieu Poitevin** – Caractère Spécial, **Catherine Blondeau**, directrice du Grand T, **Caroline Druelle**, directrice de Musique et Danse en Loire-Atlantique.



Sommaire

- Le projet p. 2
- L'intention architecturale p. 3
- Les singularités du chantier p. 4
- Un programme complet de rénovation du site p. 6
- Les grandes étapes du chantier p. 7
- Quelques chiffres clés p. 7
- Un nouveau projet artistique et culturel p. 8

Le projet : un nouveau pôle départemental pour le spectacle vivant

Le Département de Loire-Atlantique mène depuis juin 2022 d'importants travaux sur l'ancien site du Grand T. Ce dernier, construit en 1982 au cœur du quartier Saint-Donatien à Nantes, souffrait de vétusté et avait besoin d'une réhabilitation globale. Mais le projet porté par le Département va plus loin qu'une simple rénovation : il s'agit aujourd'hui de réaliser un équipement en mesure d'accueillir le nouvel Établissement Public de Coopération Culturelle qui naîtra de la fusion du Grand T et de Musique et Danse en Loire-Atlantique à l'horizon 2025. L'agence Caractère Spécial, dirigée par l'architecte Matthieu Poitevin a été choisie en juin 2019 pour en dessiner les futurs bâtiments et assure depuis le suivi de leur réalisation.

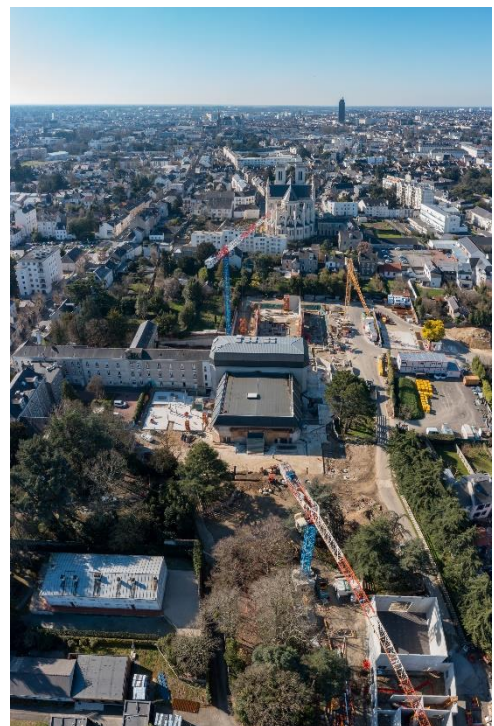
Ce nouveau pôle culturel conjuguera au sein d'un projet unifié les missions des deux opérateurs actuels des politiques départementales pour le spectacle vivant. **Créativité, transmission et partage, engagement écologique et ouverture à la société civile** sont les maîtres-mots de ce futur projet dont les activités, organisées depuis un équipement installé au cœur d'un grand jardin en pleine ville, **rayonneront sur l'ensemble du département**.

L'ambition du projet est de mettre à la disposition des habitants de Loire-Atlantique un équipement qui **conjugue l'accompagnement de la création et l'innovation en matière de médiation culturelle**, pierre de touche de la politique d'un Département qui veut voir la culture se développer « partout et pour tous ». L'équipe conduite par l'agence Caractère Spécial traduit cette ambition dans une architecture sobre, poétique, concernée par les questions d'impact sociétal et environnemental.

À terme, ce nouveau lieu disposera d'une **salle de 850 places** (l'ancienne grande salle du Grand T avec des équipements techniques rénovés), d'une seconde **salle modulable de 350 places**, d'un **studio de danse**, d'un **studio de son et vidéo**, d'**espaces pour la médiation et la formation**, d'un **restaurant**, d'un **bar**, d'une **librairie** et de nombreux autres espaces qui lui permettront d'imaginer des coopérations de toutes sortes avec des acteurs de la société civile. Le **jardin** et les **espaces extérieurs couverts** seront autant de lieux de promenade pour les gens du quartier, tout en s'ouvrant, à des horaires dédiés, à diverses pratiques artistiques amateurs. Le tout sera complété par de nouveaux bâtiments tertiaires destinés à accueillir les deux équipes réunies.



Futur pôle départemental du spectacle vivant
© Caractère spécial – Matthieu Poitevin



Vue aérienne du chantier
© Paul Pascal - Département de Loire-Atlantique

L'intention architecturale

Caractère Spécial réunit Matthieu Poitevin et Thomas Bretignière. L'agence est en particulier créatrice d'architectures culturelles emblématiques telles le Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne, la Friche de la Belle de Mai ou encore le Centre National de Création Musicale de Marseille. Également active dans le domaine du logement ou de l'enseignement, elle aborde tous les sujets qu'elle traite comme s'il s'agissait de développer **un vaste projet « d'architecture euphorique »** qui s'incarne dans chacun des éléments imaginés. Elle s'attache aussi à pratiquer **une architecture à échelle humaine**.

Matthieu Poitevin pose les intentions architecturales en ces termes : « Le projet n'est plus seulement un théâtre, c'est **un endroit qui fédère les désirs et les loisirs, une place dans le quartier**. C'est d'abord un lieu de vie et d'accueil pour tous et pas seulement pour ceux qui veulent aller au théâtre. On peut y aller juste pour profiter de l'endroit, des jardins qui agiront comme des poumons verts et des havres de fraîcheur et de couleurs face aux pics de chaleurs mais aussi comme de simples lieux de calme et de plaisirs »

Pour ce projet d'envergure nationale, l'**Agence Caractère Spécial** est associée à :

- **Projectile**, architecte co-traitant, architecte d'intérieur et designer d'espaces
- **Atelier Roberta**, paysagiste
- **Changement à vue**, scénographe
- **Marshall Day**, acousticien
- **A.I.A Ingénierie**, bureau d'études



Futur pôle départemental du spectacle vivant
© Caractère spécial – Matthieu Poitevin

Les singularités du chantier

→ Focus sur le réemploi dans ce projet

Le réemploi a fait l'objet d'un lot spécifique lors de l'appel d'offres lancé par le Département. Cet engagement volontariste et pilote est très rare pour un tel chantier. Pour la première fois, le Département a inscrit dans le cahier des charges d'un chantier de grande ampleur **un lot spécifique au réemploi** basé sur : la **recherche de gisements/matériaux externes** (identification des ressources sur un périmètre régional), **réemploi sur site de matériaux issus de la déconstruction** ou **récupérés sur d'autres chantiers ou ressourceries, réemploi hors site**.

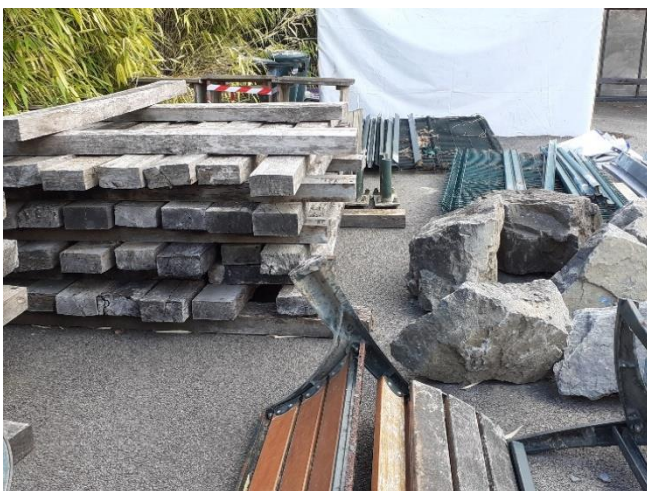
Un groupement de trois structures implantées localement a remporté le marché. Grâce à la complémentarité des trois entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire retenues ([La belle ère](#), bureau d'études et de coordination ; [Océan](#), structure de réinsertion ; [Station Services](#), réseau de ressourceries à Nantes), ce groupement couvre toute la chaîne du réemploi : déconstruction, stockage, puis vente ou don à des particuliers ou des entreprises.

Ces trois structures ont organisé sur le site du Grand T **deux ressourceries éphémères**, l'une en juin 2022 en direction du grand public et l'autre en septembre 2022 ciblant les artisans et petites entreprises du BTP.

Ce réemploi nécessite d'une part de réaliser des déposes soignées et des remises en état de matériaux, mais également d'effectuer des contrôles techniques sur chaque élément afin qu'ils soient agréés par les bureaux de contrôle. Ces différentes étapes représentent un surcoût.

Quelques exemples de réemploi :

- La **charpente** issue de la déconstruction de l'ex-centre d'intervention routier de Blain (bâtiment propriété du Département) a été déposée avec soin et utilisée pour la charpente du studio de danse,
- D'autres éléments de charpente ont été achetés auprès d'une ressourcerie locale,
- Un **parquet en chêne massif** issu de la déconstruction de l'école du Coudray par Nantes Métropole a été récupéré et sera utilisé comme parquet de la grande salle de réunion au nord du studio de danse.
- Les **sanitaires démontés** sur le site du Grand T ont été stockés pour être réinstallés dans les nouveaux locaux.



Stockage des matériaux destinés au réemploi
© Département de Loire-Atlantique



Charpente du studio de danse issue du réemploi
© Grand T

→ **Une importance particulière accordée à l'aspect paysager du projet**

Menée par l'[atelier Roberta](#), paysagiste, et co-traitant de Caractère Spécial, l'aspect paysager du projet fait l'objet d'une attention toute particulière.

Ensemble, ils ont conçu le projet du nouveau pôle culturel comme celui d'**un théâtre dans un jardin**, ouvert aux spectateurs, mais aussi aux promeneurs et riverains pour déambuler, se détendre, jouer.... Ce site bénéficie d'une **structure paysagère existante de qualité**, composée de **grands sujets remarquables (cèdres, platanes et conifères)**, mais plantés dans de grandes surfaces en enrobés imperméables.

Le nouveau projet s'est attaché à **améliorer la gestion de l'eau en désimperméabilisant une partie des espaces extérieurs** pour **permettre l'infiltration des eaux pluviales**.

Le nouveau jardin s'installe selon le tracé des murs existants et s'étire du Nord au Sud le long du théâtre. Les perspectives sont mises en valeur sur la basilique Saint-Donatien et vers un fond de scène arboré qui s'ouvre vers le ciel au Nord. Le travail de composition végétale vise à étirer les vues et orienter le regard en alternant masses arbustives, filtres arborés et clairières dégagées. Il propose **des zones ombragées** et des masques **pour limiter l'échauffement** et apporter du confort estival.

Des associations végétales nouvelles sont réalisées pour apporter du contraste et de la surprise. Les **nouvelles essences ont été sélectionnées en fonction de leur adaptation au site** et de leur capacité à s'adapter au réchauffement climatique en restant économes en arrosage, en concertation avec les équipes de Nature et Jardins, le service des espaces verts de la Ville de Nantes.

La protection obligatoire des espaces boisés classés a été étendue à tous les arbres remarquables du site et ils ont bénéficié d'une protection renforcée et élargie pour intégrer leur système racinaire. Cette étape de protection a été réalisée sous contrôle des paysagistes et avec le soutien de Nature et Jardins.



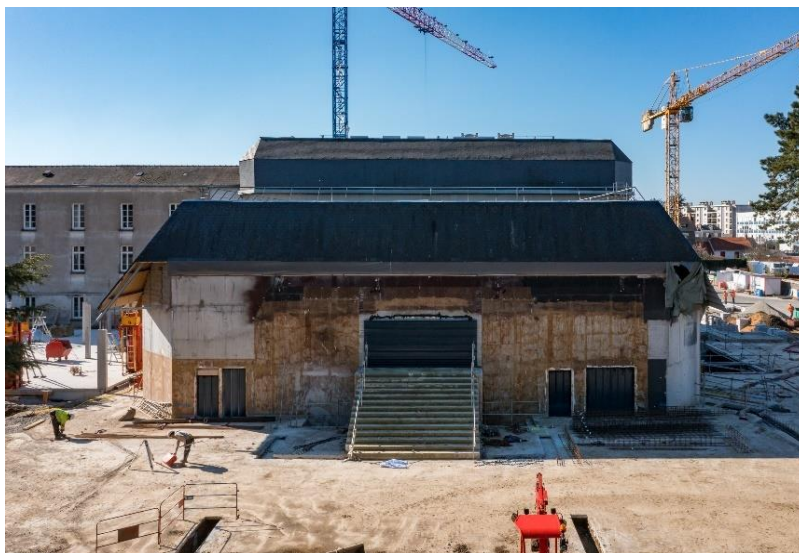
Protection des arbres sur le chantier
© Paul Pascal - Département de Loire-Atlantique



Un programme complet de rénovation / agrandissement du site

Le programme de restructuration de l'équipement culturel d'un montant de 32 M€ comprend :

- **Le réaménagement des espaces d'accueil du public pour créer un espace ouvert, hospitalier, adapté à la diversité des pratiques culturelles de demain** : hall, restaurant, café, librairie, centre de documentation, salles de réunion et de réception, espaces d'activités, etc.
- **La mise en valeur des espaces extérieurs** : une importante partie du programme vise à redessiner le jardin qui entoure l'actuel théâtre et à créer une continuité entre jardin, espaces d'accueil du public, espaces de travail des artistes et des jeunes accueillis pour les activités de médiation.
- Le développement d'espaces artistiques : **création d'un studio de danse, d'un studio son et vidéo, d'un foyer des artistes.**
- **La rénovation partielle de la salle existante** : rénovation du parquet, reprise des façades.
- **La réorganisation, l'extension et la rénovation des espaces techniques** : gril de la cage de scène, équipement de levage, espaces de stockage du matériel.
- La construction d'un **nouveau bâtiment destiné à accueillir les locaux administratifs** (bureaux, salles de travail et de réunion) du personnel du Grand T et de Musique et Danse en Loire-Atlantique.
- **La mise à niveau réglementaire des bâtiments** : évolution technique et amélioration de l'accessibilité.
- La construction d'une **nouvelle salle modulable de 350 places**, dont la vocation est d'être à la fois un espace de répétition et de diffusion pour des spectacles nécessitant un rapport plus direct au public (notamment pour les pièces destinées au jeune public), ou d'accueillir des formats plus atypiques ou plus petits (notamment les pièces des compagnies du territoire).



Vue sur l'ancien hall d'accueil, librairie, restaurant de la salle 800 du Grand T © Paul Pascal - Département de Loire-Atlantique

Les grandes étapes du chantier

Retour sur une année de travaux :

- Études d'exécution : avril > juin 2022
- Travaux préparatoires :
 - Installation de chantier et protection des arbres : mai > juin 2022
 - Déconstruction / curage : mai 2022 > début 2023
- Terrassement : automne 2022
- Grues : décembre 2022
- Gros œuvre : automne 2022 > automne 2023

Les étapes à venir

- Clos couvert : automne 2022 à printemps 2024
- Second œuvre : printemps 2023 à automne 2024
- Aménagements paysagers : printemps / automne 2024
- Finitions : automne 2024
- Emménagement des équipes Grand T et MDLA : fin 2024 / début 2025
- Ouverture au public : printemps 2025

Quelques chiffres clés

Nombre de places des deux salles

- Grande salle 850 places
- Petite salle 350 places
- Café / resto et annexes : 400m²
- Librairie / Centre de documentation (qui va devenir un atelier) : 165 m²
- Espaces de pratique artistique (grande salle, petite salle, studio, etc.) : 3 600 m² dont studio de danse (et annexes) : 277 m² et studio son/vidéo et annexes : 91 m²
- Espace d'accueil : 1 500 m²
- Tertiaire : 950 m²
- Surface de plancher : 7 900 m²

La naissance d'un nouveau projet artistique et culturel né de la fusion de Musique et danse en Loire-Atlantique et du Grand T

En parallèle du chantier, un projet artistique et culturel est en cours d'écriture pour le **futur établissement public de coopération culturelle (EPCC)**, sur la base d'orientations fixées par les partenaires institutionnels des deux structures l'État-DRAC, la Région Pays de la Loire et la Ville de Nantes.

Le cahier des charges, traçant la vocation et les ambitions portées ensemble par les partenaires du futur établissement s'appuie sur :

- **Une ambition artistique et culturelle** : accompagner le spectacle vivant, créer les conditions de la rencontre avec les publics,
- **Une ambition sociale et citoyenne** : lutter contre toutes les discriminations et développer la dimension participative des projets,
- **Une ambition écologique** : penser le futur projet à travers le prisme du développement durable,
- **Une ambition territoriale** : pour un projet irriguant le territoire de façon équilibrée et développant les coopérations.

L'année 2023 est consacrée aux chantiers d'écriture du projet et de rédaction des statuts du futur EPCC, deux chantiers qui mettent en œuvre une méthode contributive en invitant les partenaires dans le débat.

Sur la base de ce cahier des charges, les équipes de direction des deux structures travaillent ensemble à la rédaction d'un nouveau projet. Elles ont mis en place une méthode d'écriture du projet artistique et culturel très ouverte, fondée sur

- De nombreuses consultations auprès des parties prenantes du futur projet à l'échelle de toute la Loire-Atlantique,
- L'observation et l'étude d'établissements portant des projets novateurs et singuliers dans différentes villes française et au-delà
- La rencontre de personnalités diverses et inspirantes à l'échelle nationale et internationale.

Cette phase d'écriture devra être finalisée en décembre 2023 pour le projet artistique et culturel, et mi-2024 pour les nouveaux statuts.